Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260126-2026012605-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mil-vingt-six, le 26 janvier à 19h30 heures,

Le conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **monsieur Frédéric MARTIN, maire.**

Date de convocation : 19/01/2026

PRESENTS	F. MARTIN, S. AUBRY, T. LUCO (arrivée à 20h40), A. BRIEUC, M. AUBRY, E. BLIN, C. GARDAN, P. LEGAY, J. LIBEAU, N. MONVOISIN, F. NOURRY,
ABSENTS EXCUSES	J-M. DAVID, I. MAZERY,
ABSENTS	R. GUIVARC'H, A. PECOT,
PROCURATION	I. MAZERY à A. BRIEUC.

Nombre de conseillers	Points
En exercice	15
Présents	11
Votants	12

Mme AUBRY Sophie a été élue secrétaire de séance.

5 ■ Amendes de police – Demande de subvention relative à une démarche d'amélioration de la sécurité routière - Dotation 2025 - Programme 2026

Monsieur LUCO Tony, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que le projet d'aménagement et de sécurisation des rues « secteur 1 » peut bénéficier des amendes de police au titre de la dotation 2025 pour une programmation des travaux 2026.

Le projet d'aménagement est concerné par cinq des neuf familles de travaux finançables :
- la création de stationnement en dehors des voies de circulation ;
- la signalisation des passages piétons ;
- les aménagements piétonniers protégés ;
- les aménagements de sécurité sur voirie ;
- les zones de croisement sur voie communale.

Il est proposé de solliciter les amendes de police 2025 (programmation 2026) comme suit :

Nom de la Commune	LA NOÊ BLANCHE

Localisation des travaux *1* (n° des voies, lieu-dit)	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
place de l'église	plateau surélevé	sécuriser le carrefour et faire diminuer la vitesse	99 796.00
place de l'église	parc de stationnement	stopper le stationnement sauvage aux abords des commerces	22 238.50
rue de Châteaubriant	plateau surélevé	sécuriser le carrefour et faire diminuer la vitesse	53 295.50
		TOTAL	175 330.00

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260126-2026012605-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
12	0	0

- d'autoriser monsieur le maire à déposer auprès du Département un dossier de demande de subventionnement dans le cadre des amendes de police selon le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN